



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 7

CINQUIÈME SESSION, TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

Sont lus une première fois, un à un, les projets de loi mentionnés ci-après et dont l'objet a été indiqué :

(N° 8) — *Loi modifiant la Loi sur la Société d'aide juridique du Manitoba/The Legal Aid Manitoba Amendment Act*;

(M. le ministre SWAN)

(N° 203) — *Loi sur la responsabilité et la transparence en matière réglementaire/The Regulatory Accountability and Transparency Act*;

(M^{me} TAILLIEU)

(N° 204) — *Loi sur la journée des Droits du consommateur/The Consumer Rights Day Act*.

(M^{me} SELBY)

Présentation et lecture de pétitions :

M. BRIESE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de l'Infrastructure et des Transports envisage de faire de l'installation de feux de circulation à l'intersection des routes provinciales à grande circulation n^{os} 16 et 5 Nord un projet prioritaire afin d'assurer la sécurité des automobilistes et des piétons. (G. Kuyp, D. Nugent, S. Ehr et autres)

M. GOERTZEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de la Justice envisage d'assurer le suivi et l'application stricts des ordonnances du tribunal visant des voleurs de véhicules et d'assurer que toute contravention à celles-ci soit rapportée à la police et fasse l'objet d'une poursuite en justice. (A. Pawlowicz, T. Pawlowicz, J. Stekler et autres)

M. PEDERSEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin de permettre à Manitoba Hydro d'adopter le tracé est, lequel est moins coûteux, plus court et plus logique, sous réserve des approbations réglementaires nécessaires, afin d'assurer un système d'électricité plus fiable et moins coûteux. (B. Webb, D. Dujardin, R. Dujardin et autres)

M^{me} TAILLIEU — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin de permettre à Manitoba Hydro d'adopter le tracé est, lequel est moins coûteux, plus court et plus logique, sous réserve des approbations réglementaires nécessaires, afin d'assurer un système d'électricité plus fiable et moins coûteux. (K. Coubrough, B. Coubrough, P. Price et autres)

M^{me} ROWAT — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de la Conservation envisage de draguer le réservoir de Rapid City dans les plus brefs délais et afin que le ministre de l'Infrastructure et des Transports envisage de remplacer la structure de la passerelle de Rapid City le plus tôt possible. (L. Ballegeer, M. Harder, A. Christie et autres)

M. DERKACH, *président du Comité permanent des comptes publics*, présente le deuxième rapport du Comité :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le 23 novembre 2010.

Questions à l'étude :

- Le rapport du vérificateur général intitulé « Operations of the Office » pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2009;
- le rapport du vérificateur général intitulé « Operations of the Office » pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2010;
- le rapport du vérificateur général intitulé « Follow-Up of Previously Issued Recommendations » et daté de mars 2010.

Composition du Comité :

- M. BOROTSIK;
- M^{me} BRAUN;
- M. DERKACH (président);
- M. DEWAR (vice-président);
- M^{me} DRIEDGER;
- M. GERRARD;
- M. JHA;
- M. MARTINDALE;
- M^{me} SELBY;
- M^{me} STEFANSON;
- M^{me} la ministre WOWCHUK.

Personnes étant intervenues :

- M^{me} Carol Bellringer, *vérificatrice générale*;
- M. John Clarkson, *sous-ministre de l'Innovation, de l'Énergie et des Mines*;
- M. Jeff Parr, *sous-ministre du Travail et de l'Immigration*;
- M. Doug Sexsmith, *président et premier dirigeant de la Commission des accidents du travail*;
- M. Milton Sussman, *sous-ministre de la Santé*.

Rapports étudiés et adoptés :

Le Comité a examiné les rapports indiqués ci-après et les a adoptés sans modifications :

- le rapport du vérificateur général intitulé « Operations of the Office » pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2009;
- le rapport du vérificateur général intitulé « Follow-Up of Previously Issued Recommendations » et daté de mars 2010.

Rapport étudié, mais non adopté :

Le Comité a examiné le rapport du vérificateur général intitulé « Operations of the Office » pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2010, mais ne l'a pas adopté.

Sur la motion de M. DERKACH, le rapport du Comité est déposé.

M. STRUTHERS, *ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Initiatives rurales*, fait une déclaration au sujet d'un cas confirmé de grippe aviaire de type H5 dans une ferme d'élevage de dindons au Manitoba.

M. EICHLER et, avec le consentement de l'Assemblée, M. GERRARD font des observations sur la déclaration.

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M^{mes} MITCHELSON et BRAUN ainsi que MM. DERKACH, SARAN et GERRARD font des déclarations de député.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. JENNISSEN voulant que soit présentée au lieutenant-gouverneur l'adresse suivante :

Nous, députés à l'Assemblée législative du Manitoba, vous remercions bien humblement du discours que vous avez prononcé à l'ouverture de la cinquième session de la trente-neuvième législature du Manitoba.

L'Assemblée reprend également le débat sur la motion de M. MCFADYEN voulant que la motion principale soit amendée par adjonction, à la fin, de ce qui suit :

Cependant, l'Assemblée déplore :

- a) que dans son discours du Trône, le gouvernement n'ait pas su reconnaître qu'après 11 ans, les crimes violents augmentent et que le gaspillage est chose courante et qu'il n'a pas tenu ses promesses en matière de soins de santé;
- b) que le discours n'ait pas présenté de plan crédible visant à réduire les crimes violents, à limiter le gaspillage et à améliorer les soins de santé;
- c) que le discours confirme que le gouvernement est favorable à l'accumulation de déficits considérables et à l'augmentation de la dette, ce qui accroîtra le fardeau fiscal des familles manitobaines;

- d) que le plan du gouvernement visant l'augmentation du fardeau fiscal des familles manitobaines après octobre 2011 soit déraisonnable;
- e) que le gouvernement n'ait pas pris de mesures immédiates dans le but d'améliorer la compétitivité du Manitoba, notamment en ne cherchant pas à se joindre au New West Partnership;
- f) que le gouvernement n'ait pas pu placer les aînés et les familles de la province à l'abri des augmentations des taux d'électricité et de gaz naturel en raison de l'ingérence du premier ministre dans les affaires d'Hydro-Manitoba;
- g) que le discours n'ait pas su reconnaître que pendant 11 ans, le gouvernement a engouffré de l'argent dans une bureaucratie et une administration hypertrophiées dans le domaine de la santé, au détriment des soins de première ligne;
- h) que le discours n'ait pas su reconnaître que le gouvernement n'a pas prévu les besoins des aînés et qu'il a directement causé le manque de lits dans les foyers de soins personnels au Manitoba;
- i) que le discours n'ait pas su reconnaître qu'un trop grand nombre de Métis et de membres des Premières Nations sont exclus de la vie économique de la province et que le gouvernement n'ait pas présenté de plan pour remédier à cet échec important;
- j) que dans son discours, le gouvernement n'ait pas su rassurer les parents que leurs enfants acquièrent les compétences dont ils ont besoin pour réussir sur le marché du travail d'aujourd'hui;
- k) que le gouvernement continue à négliger et à pénaliser les familles agricoles et les collectivités rurales du Manitoba;
- l) que le discours n'ait pas su reconnaître le chaos qui règne dans le système de protection de l'enfance du Manitoba et qui est attribuable aux politiques du gouvernement et que ce dernier n'ait pas présenté d'excuses relativement aux abus et aux décès tragiques causés par son ingérence politique dans ce système;
- m) que le gouvernement n'ait pas fait face au problème accru de la conduite en état d'ébriété, ni reconnu que ce fléau afflige un trop grand nombre de familles;
- n) que dans son discours, le gouvernement n'ait pas réussi à faire face aux problèmes liés au traitement des dépendances, ni reconnu que la toxicomanie et les dépendances contribuent à une grande partie des crimes qui ravagent la province et qui font d'elle la capitale canadienne des crimes violents;
- o) que même si le discours du gouvernement contient plusieurs bonnes idées présentées par les députés de l'opposition, le gouvernement n'ait pas convaincu l'Assemblée que ces dernières seront mises en œuvre;
- p) que le gouvernement n'ait pas su reconnaître que depuis 11 ans, il ne peut tenir ses promesses, notamment celle visant à mettre fin à la médecine des couloirs, ce qui porte l'Assemblée à croire qu'il est peu probable que les promesses contenues dans le discours du Trône seront tenues;

- q) que le gouvernement actuel n'ait pas tenu les promesses qu'il a faites aux Manitobains et qu'il est ainsi clairement nécessaire d'élire un nouveau gouvernement qui obtiendra des résultats positifs en matière de réduction de la criminalité, de responsabilité fiscale, de création d'emplois, de réduction d'impôts, de protection contre l'augmentation des coûts des services, d'accès à un médecin de famille, d'aide aux familles agricoles, de l'assainissement du lac Winnipeg, d'installations sportives de meilleure qualité, de stabilisation du système de protection des enfants et de réalisation d'autres objectifs qu'appuient les Manitobains,

et que le gouvernement ait, de ce fait, perdu la confiance de l'Assemblée et de la population du Manitoba.

Le débat se poursuit sur l'amendement.

M^{me} la *ministre* ALLAN ainsi que MM. CULLEN, CALDWELL, MAGUIRE, SARAN et HAWRANIK interviennent. M. le *ministre* RONDEAU exerce son droit de parole jusqu'à 17 heures et le conserve pour la reprise du débat.

La séance est levée à 17 heures, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 13 h 30.

Le président,

George Hickes